



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

**COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN-
LA-SAINTE-BAUME**

Procès-verbal
Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2024

Date de la convocation : 14 juin 2024

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Représentés</i>	<i>Absents</i>
33	16	13	4

L'an deux-mille-vingt-quatre

Et le vingt juin à neuf heures, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Alain DECANIS, Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Présents : Alain DECANIS, Blandine GOMART-JACQUET, Pascal SIMONETTI, Sophie LE METER, Claude BETRANCOURT, Nicole DAVICO-MELEK, Gabriel PICH, Hélène NICOLAS, Christophe AUBERT, Véronique JIMENEZ, Nicolas SAETTLER, Mireille MARIANELLI-SCHAERS, Luc FERRY, Mireille BŒUF, Vesselina GARELLO, Alain ROGER

Pouvoirs :

Nathalie CANO
Paul KHADIR
Cédric OLIVIER
Charles DE LAURENS DE LACENNE
Malaury TORRES
Michèle VENET-LELOUP
Nicolas LIGIER
Renaud PIOLINE
Nasma BOUTERA
Carine DUBOIS
Sébastien LACOFFE
Olivier BARRAU
Hélène HENRI

donne pouvoir à Nicole DAVICO-MELEK
donne pouvoir à Luc FERRY
donne pouvoir à Claude BETRANCOURT
donne pouvoir à Blandine GOMART-JACQUET
donne pouvoir à Gabriel PICH
donne pouvoir à Nicolas SAETTLER
donne pouvoir à Mireille SCHAEERS
donne pouvoir à Pascal SIMONETTI
donne pouvoir à Véronique JIMENEZ
donne pouvoir à Christophe AUBERT
donne pouvoir à Sophie LE METER
donne pouvoir à Vesselina GARELLO
donne pouvoir à Mireille BOEUF

Absents : Nathalie FRAZAO, Christine LANFRANCHI, Christian LOMBARD, Jacques FREYNET

Intervention de Madame Vesselina GARELLO

Quand on voit les rangs déserts de ce conseil on ne peut, ne pas s'interroger sur l'horaire et on vous le dit à chaque fois, neuf heures c'est un horaire prohibitif pour les conseillers municipaux qui sont en activité, ce n'est pas que l'opposition qui est embêtée par cela, c'est aussi la majorité. Parce que vos rangs sont tout aussi parsemés et nous n'acceptons pas cet horaire. Changez d'horaire cela se fait dans toutes les communes.

L'intervention de Monsieur le Maire est inaudible en l'absence de micro allumé.

Intervention de Monsieur Gabriel PICH

Monsieur le Maire, l'assemblée départementale, il s'agit d'élus, je dirai ce sont des professionnels de la politique pour la plupart. Ils sont par ailleurs Maire et autres. Nous sommes dans un cas différent. Dans un conseil municipal et dans la plupart des conseils municipaux de notre département, à part Brignoles qui se réunit à neuf heures c'est le seul exemple, tous les autres se réunissent autour de dix-huit heures

Intervention de Madame Vesselina GARELLO

Ce sont les seuls Monsieur DECANIS, ils ont le quorum à chaque fois alors il faut se poser d'autres questions je pense dans ce cas-là. Si eux ils ont le quorum, vous vous êtes incapable de le réunir. Ajustez-vous à la popularité que vous avez dans votre groupe.

En raison de l'absence de quorum, Monsieur le Maire lève la séance à 9h08.

Le conseil municipal est reporté au lundi 24 juin 2024 à 9h00.

Le 20 juin 2024,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Alain DECANIS

Alain

